



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS

DOSSIER À
RETOURNER AVANT
LE 3 AOÛT 2020

2020/2021

RENSEIGNEMENTS SUR LE FOYER

REPRÉSENTANT LEGAL 1

Nom, Prénom :

Date de naissance:..... Situation familiale:.....

Téléphone domicile :Téléphone portable :

Adresse :

CP : Ville :

Mail :

Employeur :

Profession :

REPRÉSENTANT LEGAL 2

Nom, Prénom :

Date de naissance:..... Situation familiale:.....

Téléphone domicile :Téléphone portable :

Adresse :

CP : Ville :

Mail :

Employeur :

Profession :

ADRESSE D'ENVOI DES CORRESPONDANCES ET FACTURES

Nom, Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

ALLOCATAIRE CAF

Nom, Prénom :

N° CAF :

ASSURANCE EXTRASCOLAIRE

Nom de l'assurance :

N° adhérent :

Date de validité :

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) ENFANT(S)

1^{er} enfant

Scolarisé : Maternelle – Nom de l'école : Niveau de classe :
 Elémentaire – Nom de l'école : Niveau de classe :

Nom de l'enfant :
 Prénom de l'enfant :
 Date de naissance :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours : oui non
 Si oui, le dossier est à retirer à l'Accueil Education.

La Ville propose 2 types de repas, merci de choisir entre ces 2 propositions :
 Repas standard Repas sans viande

Pour les accueils du matin et du soir, pour la restauration scolaire et pour les accueils de loisirs, vous pouvez choisir une inscription mensuelle (planning à remplir) ou une inscription annuelle :

	Inscription mensuelle	Inscription annuelle				
	(Planning joint à remplir)	L	Ma	Me	J	V
Accueil périscolaire du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil périscolaire du soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restauration scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil de loisirs du mercredi (Uniquement pour les 2 parents qui travaillent)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		

Pour chaque période de vacances scolaires, vous devez remplir une fiche d'inscription aux accueils de loisirs. Cette fiche sera disponible à l'Accueil Education un mois avant le début de chaque période de vacances. Vous devez effectuer l'inscription en fonction des délais d'inscription qui seront directement communiqués sur cette fiche.

2^{ème} enfant

Scolarisé : Maternelle – Nom de l'école : Niveau de classe :
 Elémentaire – Nom de l'école : Niveau de classe :

Nom de l'enfant :
 Prénom de l'enfant :
 Date de naissance :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours : oui non
 Si oui, le dossier est à retirer à l'Accueil Education.

La Ville propose 2 types de repas, merci de choisir entre ces 2 propositions :
 Repas standard Repas sans viande

Pour les accueils du matin et du soir, pour la restauration scolaire et pour les accueils de loisirs, vous pouvez choisir une inscription mensuelle (planning à remplir) ou une inscription annuelle :

	Inscription mensuelle	Inscription annuelle				
	(Planning joint à remplir)	L	Ma	Me	J	V
Accueil périscolaire du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil périscolaire du soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restauration scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil de loisirs du mercredi (Uniquement pour les 2 parents qui travaillent)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		

Pour chaque période de vacances scolaires, vous devez remplir une fiche d'inscription aux accueils de loisirs. Cette fiche sera disponible à l'Accueil Education un mois avant le début de chaque période de vacances. Vous devez effectuer l'inscription en fonction des délais d'inscription qui seront directement communiqués sur cette fiche.

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) ENFANT(S)

3^{ème} enfant

Scolarisé : Maternelle – Nom de l'école : Niveau de classe :
 Elémentaire – Nom de l'école : Niveau de classe :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours : oui non

Si oui, le dossier est à retirer à l'Accueil Education.

La Ville propose 2 types de repas, merci de choisir entre ces 2 propositions :

Repas standard Repas sans viande

Pour les accueils du matin et du soir, pour la restauration scolaire et pour les accueils de loisirs, vous pouvez choisir une inscription mensuelle (planning à remplir) ou une inscription annuelle :

	Inscription mensuelle	Inscription annuelle				
	(Planning joint à remplir)	L	Ma	Me	J	V
Accueil périscolaire du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil périscolaire du soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restauration scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil de loisirs du mercredi (Uniquement pour les 2 parents qui travaillent)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		

Pour chaque période de vacances scolaires, vous devez remplir une fiche d'inscription aux accueils de loisirs. Cette fiche sera disponible à l'Accueil Education un mois avant le début de chaque période de vacances. Vous devez effectuer l'inscription en fonction des délais d'inscription qui seront directement communiqués sur cette fiche.

4^{ème} enfant

Scolarisé : Maternelle – Nom de l'école : Niveau de classe :
 Elémentaire – Nom de l'école : Niveau de classe :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours : oui non

Si oui, le dossier est à retirer à l'Accueil Education.

La Ville propose 2 types de repas, merci de choisir entre ces 2 propositions :

Repas standard Repas sans viande

Pour les accueils du matin et du soir, pour la restauration scolaire et pour les accueils de loisirs, vous pouvez choisir une inscription mensuelle (planning à remplir) ou une inscription annuelle :

	Inscription mensuelle	Inscription annuelle				
	(Planning joint à remplir)	L	Ma	Me	J	V
Accueil périscolaire du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil périscolaire du soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restauration scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil de loisirs du mercredi (Uniquement pour les 2 parents qui travaillent)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		

Pour chaque période de vacances scolaires, vous devez remplir une fiche d'inscription aux accueils de loisirs. Cette fiche sera disponible à l'Accueil Education un mois avant le début de chaque période de vacances. Vous devez effectuer l'inscription en fonction des délais d'inscription qui seront directement communiqués sur cette fiche.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)....., certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent dossier d'inscription. Je reconnais avoir pris connaissance de la notice explicative et déclare en accepter les modalités.

J'atteste avoir remis au service Accueil Éducation les documents suivants pour l'inscription de mon (mes) enfant(s).

Ces documents sont obligatoires pour toute demande d'inscription.

- Le présent dossier complété et signé
- Le(s) planning(s) d'inscription(s) aux activités périscolaires si l'inscription n'est pas annuelle
- Le planning d'inscription aux accueils de loisirs du mercredi si l'inscription n'est pas annuelle
- Une fiche sanitaire par enfant pour les activités périscolaires
- Une fiche sanitaire par enfant pour les accueils de loisirs
- La copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018
- La copie du dernier bulletin de salaire des deux parents
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de téléphones portables ne sont pas acceptées). *Ce document n'est pas obligatoire pour les familles ayant inscrit leur enfant en Petite Section de maternelle ou en CP pour la rentrée scolaire de septembre 2020.*

Si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique pour l'année scolaire 2020/2021:

- Contrat de prélèvement automatique et règlement financier complété et signé
- Mandat SEPA
- RIB

Fait le Signature :

**DOSSIER À RETOURNER À LA DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS
SERVICE ACCUEIL ÉDUCATION, 17 RUE DELAPIERRE 78480 VERNEUIL SUR SEINE (tél: 01 39 71 57 46)**

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le : Dossier saisi le :

Agent ayant pris en charge le dossier :

Dossier complet : Oui Non

Pièces manquantes :